



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lausanne, le 20 mars 2009

Votations fédérales du 17 mai 2009

Un OUI et un NON

Le Parti libéral vaudois (PLV) préconise d'accepter la prise en compte des médecines complémentaires et de refuser l'introduction du passeport biométrique lors des votations fédérales du 17 mai. Réunie hier soir à Morges, l'Assemblée des délégués du PLV a en outre approuvé la création du Mouvement libéral radical vaudois.

Constatant que le projet d'introduction du passeport biométrique est accompagné de mesures extrêmement contraignantes et ne garantit pas la protection des données, le PLV recommande – par 50 NON contre 29 OUI et 6 abstentions – de voter NON à cet objet le 17 mai prochain. Le PLV relève que ce refus ne nuira pas à la liberté de voyager – qui est garantie par le passeport actuel – et attend de la Confédération un nouveau projet qui soit mieux proportionné. C'est par contre le OUI qui l'emporte pour la reconnaissance des médecines complémentaires : 46 OUI contre 34 NON et 5 abstentions. Bien que le projet soit loin d'être optimal, les délégués libéraux sont convaincus de l'utilité et de l'efficacité des médecines complémentaires, et que le projet soumis au peuple renforcera la liberté des patients dans le choix de leurs thérapies.

Les délégués libéraux ont approuvé par 71 OUI contre 5 NON et 9 abstentions la création du Mouvement libéral-radical vaudois (MLR) ainsi que les dispositions y relatives. Cet accord de collaboration entre le PLV et le PRDV constituera une force de centre-droite rassembleuse, ouverte aux électeurs et aux élus de même sensibilité. Elle sera concrétisée par des listes apparentées ou communes aux élections à venir et des réponses concertées aux consultations, et marque un premier pas vers la création d'une section vaudoise du PLR suisse, à l'horizon 2012. Sa constitution ayant été approuvée la veille par le Congrès du PRDV, le MLR sera coprésidé par les présidentes des PLV et PRDV, Mmes Catherine Labouchère et Christelle Luisier Brodard.

Statutairement, l'Assemblée des délégués a confirmé M. Jacques Filippini dans les fonctions de Secrétaire général du PLV qu'il a endossées au 1^{er} janvier 2009. Elle a en outre élu les délégués libéraux vaudois au PLR suisse, et a approuvé les comptes 2008 et le budget 2009.

Contact Presse :

Catherine Labouchère, Présidente du PLV, 079 626 10 62

Jacques Filippini, Secrétaire général du PLV, 079 702 30 15